PRÉFET
DU
PUY-DE-DÔME

Liberté
Égalité
Fraternité

Direction Régionale de l'Environnement,
de l'Aménagement et du Logement
d'Auvergne-Rhône-Alpes

Unité interdépartementale
Cantal / Allier / Puy-de-Dôme
Équipe ECIE

Rapport de contrôle de l'inspection des installations classées

Référence : 20220812-RAP-63-0950-insp-dumas.odt

Nom et adresse de l'établissement contrôlé	Code DREAL
Société Preciforge rue de la Roulière 63650 La Monnerie Le Montel SIREN : 746 280 148 SIRET : 746 280 148 00014	S3IC 0056-00386 Priorité DREAL ☐ PN ☐ AE ☒ SP ☐ Autre Régime ☐ A ☒ E ☐ D ☐ NC SEVESO / IED ☐ HAUT ☐ BAS / ☐ IED

Activité principale : Galvanoplastie

Date du contrôle : 03/03/2022

Inspecteur(s) :

Type de contrôle

☒ Inspection annoncée	☒ Inspection planifiée
☐ Inspection inopinée	☐ Inspection circonstancielle

Circonstances du contrôle

☒ Plan de contrôle de la DREAL	☐ Plainte
☐ Incident/Accident du	☐ Autre :

Thème(s) du contrôle Contrôles réglementaires dont action régionale défense incendie

Principale(s) installation(s) contrôlée(s)
- Atelier

Référentiel(s) du contrôle
- Arrêté préfectoral n°09/03435 du 17 décembre 2009

Personne(s) rencontrée(s) et fonction(s)

Nom	Société	Qualité
	Dumas	Président futur repreneur

Copies	☒ Exploitant DREAL : ☒ Chrono ☐ PRICAE ☒ Cellule ECIE ☐ Autre :

I – Synthèse de la visite et des constatations

I.1 – Liminaire

Les établissements Dumas sont spécialisées dans le traitement de surface et plus particulièrement dans la dorure et l'argenture électrolytique sur métaux sur de petite série (instruments de musique, art de la table, médical, poignards et fourreaux des officiers de l'armée de l'air, etc.).

La société Coventy assure le suivi des bains et réalise pour la société Dumas les formulations pour les différente productions.

I.2 - Vérification de la situation administrative de l'installation

Le site est autorisé par l'arrêté préfectoral du 17 décembre 2009. A la suite de l'évolution de la nomenclature, l'exploitant a choisi de passer au statut de l'enregistrement qui lui a été accordé le 9 janvier 2017. Toutefois aucun nouvel arrêté préfectoral n'a été pris depuis. La rubrique concernée est la rubrique 2565 pour son activité de galvanoplastie.

Une nouvelle ligne de dorure, avec aussi des bains de rhodium et palladium vient d'être mise en place. L'exploitant doit le porter à la connaissance du préfet avec tous les éléments d'appréciation conformément à l'article R. 181-46 du code de l'environnement.

I.3 – Constats effectués

Il n'y a pas de rejet d'eaux résiduaires industrielles, les bains usagés sont récupérés en conteneurs et évacués comme des déchets.

Les eaux de rinçages sont recyclées dans les bains après passage sur résines échangeuses d'ions.

Certains rinçages (Ag, Au) sont électrolysés pour en récupérer les métaux précieux.

Le local de stockage des produits chimiques forme rétention. Des rétentions spécifiques sont en place sous le stockage des acides.

Les déchets sont stockés en benne et dans un local spécifique (déchets dangereux). Les déchets liquides sont sur rétention.

Les bains sont aspirés au-dessus de leur surface et extraits par un ventilateur extérieur. L'exploitant n'a pas en mesure de fournir des analyses des émissions récentes alors que la surveillance doit être annuelle.
L'exploitant a présenté les fiches de données de sécurité de ces produits, mais certaines sont a priori pas à jour. L'exploitant doit prendre l'attache de son fournisseur Caldic pour être informé des mises à jour.

II – Proposition de suites en fonction des enjeux et des engagements de l'exploitant

Concernant le résultat de la visite, des non-conformités ont été relevées.

Proposition de suites :

Il est demandé à l'exploitant de fournir, dans un délai maximum de 3 mois, un plan d'actions visant à remédier aux non-conformités constatées ci-dessus.

Rédigé le 12 août 2022 par l'inspecteur de l'Environnement (catégorie Installations Classées)	Vérifié le 12 août 2022 par l'inspecteur de l'Environnement (catégorie Installations Classées)	Approuvé le 12 août 2022 par le chef de l'unité interdépartementale Cantal Allier Puy-de-Dôme
Signé	Signé	Signé